



CENT FAITS BIBLIQUES

SUR

LA QUESTION DU JOUR DU REPOS

.....
DIXIÈME MILLE.
.....



BALE
Librairie Polyglotte

—
1897

CENT FAITS BIBLIQUES

sur la Question du Jour du repos.

POURQUOI observer le jour du repos ? Quel en est le but ? Qui est-ce qui l'a institué ? Quand et pour qui ? Quel est le vrai jour du repos ? La grande majorité des chrétiens observent le premier jour de la semaine ou le dimanche. Sur quoi se basent-ils pour cela ? Les uns gardent le septième jour ou le samedi. Sur quelle autorité s'appuient-ils pour le faire ? Voici la solution claire et simple que donne la Bible à toutes ces questions :

Soixante Faits bibliques relatifs au septième Jour.

1. Après avoir consacré six jours à la création du monde, Dieu se reposa le septième jour. Gen. 2 : 1-3.

2. Par ce fait, ce jour devint le jour de repos ou Sabbat (Sabbat veut dire repos) du Créateur. Le jour où une personne est née devient *l'anniversaire de sa naissance*. De même aussi lorsque Dieu se fut reposé au septième jour, ce jour devint son jour de repos ou Sabbat.

3. Le septième jour est donc à toujours le Sabbat du Créateur. Vous est-il loisible de transporter l'anniversaire de votre naissance sur un jour quelconque ? Nullement. Un seul est le véritable. Vous ne pouvez pas davantage transporter le mémorial du repos du Créateur sur un jour auquel il ne s'est pas reposé. Le septième jour est donc encore le Sabbat du Créateur.

4. Dieu bénit le septième jour. Gen. 2 : 3.

5. Il sanctifia le septième jour. Ex. 20 : 11.

6. C'est déjà en Eden qu'il le consacra comme son Sabbat. Gen. 2 : 1-3.

7. Il fut institué avant la chute : il n'est donc pas typique ; car les types n'eurent leur raison d'être qu'après la chute.

8. Selon Jésus, le Sabbat a été fait pour *l'homme* (Marc 2 : 27) ; c'est-à-dire pour le genre humain, le mot homme étant pris ici dans un sens illimité ; il est donc pour les gentils aussi bien que pour les Juifs.

9. C'est un mémorial de la Création. Ex. 20 : 11 ; 31 : 17. Chaque fois que nous nous reposons au septième jour, ainsi que Dieu le fit à la création, nous commémorons ce grand événement.

10. Il fut donné à Adam, le père de la race humaine. Marc 2 : 27 ; Gen. 2 : 1-3.

11. Adam étant le représentant de toute la famille humaine, il a donc été donné par lui à toutes les nations. Act. 17 : 26.

12. Ce n'est pas une institution juive ; car il fut fondé 2300 ans avant l'existence des Juifs.

13. La Bible ne l'appelle jamais le Sabbat juif ; mais toujours « le Sabbat de l'Éternel, ton Dieu. » Il faut donc bien prendre garde à la manière dont on parle du saint jour de repos du Créateur.

14. On trouve tout au travers de l'âge patriarcal des allusions évidentes au Sabbat. Gen. 2 : 1-3 ; 8 : 10, 12 ; 29 : 27, 28 etc.

15. Il constituait une partie de la loi de Dieu avant le Sinaï. Ex. 16 : 4, 27-29.

16. Dieu le plaça au centre de sa loi morale. Pourquoi l'y plaça-t-il, s'il n'était pas de la même nature que les neuf autres préceptes, dont tous s'accordent à reconnaître l'immutabilité ?

17. Le Dieu vivant proclama de sa propre voix, et du haut du ciel, l'obligation du repos du septième jour. Deut. 4 : 12, 13.

18. De plus, Dieu écrivit le commandement de son propre doigt. Ex. 31 : 18.

19. Il le grava sur la pierre pour en indiquer la nature immuable. Deut. 5 : 22.

20. Il fut conservé avec le plus grand soin dans l'arche, dans le lieu très-saint. Deut. 10 : 1-5.

21. Dieu interdit tout travail au jour du Sabbat, même lorsqu'on serait très pressé. Ex. 34 : 21.

22. C'est pour avoir profané le Sabbat dans le désert que les Israélites encoururent la colère de Dieu. Ezé. 20 : 12, 13.

23. C'est le signe du vrai Dieu, signe auquel on peut le distinguer des faux dieux. Ezé. 20 : 20.

24. Dieu promet que Jérusalem subsisterait à toujours si les Juifs gardaient le Sabbat. Jér. 17 : 24, 25.

25. C'est pour avoir violé le Sabbat qu'ils furent envoyés en captivité à Babylone. Néh. 13 : 18.

26. Jérusalem fut détruite à cause de la violation de ce jour. Jér. 17 : 27.

27. Dieu a prononcé une bénédiction spéciale sur tous les gentils qui le garderont. Esa. 56 : 6, 7.

28. Cette promesse se trouve dans une prophétie concernant la dispensation évangélique. Voir Esa. 56.

29. Dieu a promis de bénir tout observateur du Sabbat. Esa. 56 : 2.

30. Le Seigneur veut que nous l'appelions « honorable. » Esa. 58 : 13. Prenez donc garde, vous qui vous plaisez à l'appeler « l'ancien Sabbat juif, » « un joug de servitude, » etc.

31. Après avoir été foulé aux pieds « d'âge en âge, » le Sabbat doit être rétabli dans les derniers jours. Esa. 58 : 12, 13.

32. Tous les saints prophètes gardèrent le septième jour.

33. Pendant toute la durée de son séjour ici-bas, le Fils de Dieu observa le septième jour. Luc 4 : 16; Jean 15 : 10. Il suivit ainsi l'exemple de son père à la création. Ne peut-on pas en toute assurance, suivre l'exemple et du Père et du Fils ?

34. Le septième jour est le jour du Seigneur. Voyez Apoc. 1 : 10 (Lausanne et Segond); Marc 2 : 28.

35. Jésus est le Seigneur du Sabbat (Marc 2 : 28), pour l'aimer et le protéger, de même que le mari est le Seigneur de la femme, pour l'aimer et la chérir. 1 Pier. 3 : 6.

36. Il revendiqua le Sabbat comme une institution miséricordieuse, destinée au bien de l'homme. Marc 2 : 23-28.

37. Au lieu d'abolir le Sabbat, il enseigna soigneusement la manière de l'observer. Mat. 12 : 1-13.

38. Il enseigna à ses disciples de ne rien faire au jour du Sabbat qui ne fût selon la loi. Mat. 12 : 12.

39. Il recommanda à ses apôtres de prier en faveur de l'observation du Sabbat, quarante ans après sa résurrection. Mat. 24 : 20.

40. Les saintes femmes qui avaient suivi Jésus pendant tout son ministère, observèrent religieusement le septième jour après sa mort. Luc. 23 : 56.

41. Trente ans après la résurrection de Christ, le Saint-Esprit l'appelle expressément « *le jour du Sabbat.* » Act. 13 : 14.

42. Paul, l'apôtre des gentils, l'appelait « le Sabbat » en l'année 45. Act. 13 : 27. Qui est pour vous le plus digne de créance, Paul ou les docteurs modernes qui affirment que le septième jour cessa d'être le Sabbat à la résurrection de Christ ?

43. Luc, l'historien chrétien inspiré, qui écrivait en l'an 62, l'appelle « le Sabbat ». Act. 13 : 44.

44. Les convertis d'entre les gentils l'appelaient le Sabbat. Act. 13 : 42.

45. Au grand concile chrétien tenu à Jérusalem en l'an 52 de notre ère, en présence des apôtres, Jacques l'appelle le « jour du Sabbat. » Act. 15 : 21.

46. Dans l'Eglise apostolique, on avait coutume de se réunir en ce jour pour la prière. Act. 16 : 13.

47. Paul lisait les Ecritures dans les assemblées publiques qui se tenaient en ce jour. Act. 17 : 2, 3.

48. Il avait coutume de prêcher ce jour-là. Act. 17 : 2.

49. Le livre des Actes seul nous rapporte quatre-vingt-quatre assemblées tenues par lui en ce jour. Voyez Act. 13 : 14, 44 ; 16 : 13 ; 17 : 2 ; 18 : 4, 11.

50. Il n'y eut jamais de dispute entre les chrétiens et

les Juifs au sujet du Sabbat. Cela prouve que les chrétiens continuèrent d'observer le même jour que les Juifs.

51. Jamais les Juifs n'accusent Paul d'avoir transgressé le Sabbat. Aurait-ce été le cas si cet apôtre avait discontinué de l'observer ?

52. Mais Paul lui-même déclare expressément avoir gardé la loi. « Je n'ai rien fait ni contre la loi des Juifs, ni contre le temple, ni contre César. » Act. 25 : 8. Cette déclaration eût été fausse s'il n'avait pas gardé le Sabbat.

53. Le Sabbat est mentionné cinquante-neuf fois dans le Nouveau Testament, cela toujours avec respect, et par la même désignation que dans l'Ancien Testament : « *jour du Sabbat.* »

54. Le Nouveau Testament ne contient pas la moindre allusion à l'abolition, à l'abrogation ou à l'altération du Sabbat.

55. Dieu n'a jamais permis à aucun mortel de travailler en ce jour. Lecteur, de quel droit employez-vous le septième jour à des occupations profanes ?

56. Aucun chrétien du Nouveau Testament, soit avant soit après la résurrection, ne se livra jamais à une occupation séculière au septième jour. Qu'on nous en cite un seul exemple, et nous mettons bas les armes ! Pourquoi les chrétiens modernes feraient-ils autrement que les chrétiens de la Bible ?

57. Nulle part la Bible ne nous dit que Dieu ait jamais retiré au septième jour sa bénédiction ou sa sanctification.

58. De même que le Sabbat fut observé en Eden, avant la chute, il sera observé éternellement sur la nouvelle terre, après la restauration. Esa. 66 : 22, 23.

59. Le Sabbat du septième jour constituait une partie importante de la loi de Dieu, aussi bien que le reste de cette loi : il sortit de la bouche même de l'Éternel et fut écrit de son propre doigt sur les tables de pierre. Voyez Ex. 20. Au début de son ministère, Jésus déclara expressément n'être pas venu

pour abolir la loi. « Ne pensez point que je sois venu abolir la loi ou les prophètes. » Mat. 5:17.

60. Jésus tança vertement les pharisiens, les accusant d'hypocrisie, parce que tout en prétendant aimer Dieu, ils anéantissaient l'un des dix commandements par leur tradition ; or l'observation du dimanche n'est qu'une tradition des hommes.

Nous avons maintenant présenté soixante faits bibliques relatifs au septième jour. Qu'en ferez-vous ?

*Quarante Faits bibliques relatifs au premier Jour
de la Semaine.*

1. La première chose dont la Bible nous parle c'est d'un travail accompli le dimanche, le premier jour de la semaine (Gen. 1:1-5) ; et celui qui exécute ce travail, c'est le Créateur lui-même. Si Dieu a fait la terre le dimanche, peut-il y avoir du mal à travailler en ce jour ?

2. Dieu ordonne aux hommes de travailler le premier jour de la semaine. Ex. 20:8-11. Serait-ce mal de lui obéir ?

3. Aucun des patriarches n'a jamais gardé ce jour.

4. Aucun des saints prophètes ne l'observa jamais.

5. Par le commandement exprès de Dieu, son peuple employa le premier jour de la semaine comme jour ouvrier, durant quatre mille ans au moins.

6. Dieu lui-même l'appelle un jour « ouvrier » Ezé. 46:1.

7. Dieu ne s'est pas reposé en ce jour.

8. Il ne l'a jamais béni.

9. Christ ne s'y reposa pas.

10. Jésus était charpentier (Marc 6:3), et il travailla de son métier jusqu'à l'âge de trente ans. Il sanctifiait le Sabbat et travaillait six jours par semaine : chacun l'admet. Jésus fit donc le dimanche un travail souvent fort pénible.

11. Les apôtres travaillèrent aussi en ce jour.

12. Les apôtres ne l'ont jamais observé comme jour de repos.

13. Christ ne l'a jamais béni.

14. Dieu ne l'a jamais béni.

15. Il n'a jamais été sanctifié.

16. Aucune loi imposant sa sanctification n'a jamais été donnée; celui qui travaille en ce jour ne se rend donc coupable d'aucune transgression, « parce qu'il n'y a point de transgression où il n'y a point de loi. » Rom. 4 : 15 ; 1 Jean 3 : 4.

17. Le Nouveau Testament n'interdit nulle part le travail en ce jour.

18. Aucune pénalité n'a été prévue pour sa violation.

19. Aucune bénédiction n'a été promise pour son observation.

20. Aucune règle ne nous est donnée nous enseignant la manière de l'observer. En serait-il ainsi, si le Seigneur désirait que nous l'observassions ?

21. Il n'est jamais appelé Sabbat chrétien.

22. Il n'est jamais appelé Sabbat.

23. Il n'est jamais appelé jour du Seigneur.

24. Il n'est même jamais appelé jour de repos.

25. Aucun titre sacré ne lui a jamais été donné par les auteurs inspirés. Pourquoi donc l'appellerions-nous saint ?

26. Il est simplement appelé « premier jour de la semaine. »

27. Le récit biblique ne nous apprend pas que Jésus fait jamais mentionné d'une façon quelconque, ni même qu'il en ait jamais pris le nom sur ses lèvres.

28. Tout porte à croire que l'expression « jour du Seigneur » d'Apoc. 1 : 10, improprement traduite *dimanche* dans certaines versions, se rapporte au septième et non au premier jour de la semaine. La question ne présentera aucune difficulté dès qu'on aura pris en considération que Jésus se déclare le Seigneur du Sabbat. Marc 2 : 28. (Grec et plusieurs versions.)

29. Ni Dieu, ni Christ, ni les auteurs inspirés n'ont jamais reconnu au dimanche un caractère sacré.

30. Le premier jour de la semaine n'est mentionné que huit fois dans tout le Nouveau Testament. Mat. 28 : 1 ; Marc 16 : 2, 9 ; Luc 24 : 1 ; Jean 20 : 1 ; Act. 20 : 7 ; 1 Cor. 16 : 2.

31. Six de ces passages se rapportent au même premier jour de la semaine.

32. Paul recommandait aux saints de considérer en ce jour l'état de leurs affaires temporelles. 1 Cor. 16 : 2.

33. Dans tout le Nouveau Testament, on n'a le récit que d'une seule assemblée religieuse qui se soit tenue en ce jour, et encore eut-elle lieu de nuit. Act. 20 : 5-12.

34. Rien n'indique qu'avant ou après cette occasion ils tinrent jamais une assemblée en ce jour.

35. Ce n'était point leur coutume de se réunir ce jour-là.

36. Aucune ordonnance ne prescrivait de rompre le pain ce jour.

37. Il n'existe le récit que d'un seul cas où cela eut lieu.

38. Cela se passait la nuit, — après minuit. Versets 7-11. Jésus célébra cette ordonnance le jeudi soir (Luc 22), et il arriva aux disciples de le faire chaque jour. Act. 2 : 42-46.

39. La Bible ne dit nulle part que le premier jour de la semaine soit un mémorial de la résurrection de Christ. C'est là une tradition humaine qui anéantit la loi de Dieu. Mat. 15 : 1-9. Le baptême, par contre, est une commémoration de l'ensevelissement et de la résurrection de Jésus. Rom. 6 : 3-5.

40. Disons enfin que le Nouveau Testament garde un silence absolu à l'égard d'une altération quelconque du jour du repos ou du caractère sacré du premier jour.

Nous venons donc d'énumérer sur cette question cents faits bibliques clairs et précis, établissant d'une manière conclusive que le septième jour est le Sabbat de l'Éternel tant dans l'Ancien que dans le Nouveau Testament.

✦ Avis. ✦

LA SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DES TRAITÉS, représentée à Bâle par la **Librairie Polyglotte**, édite des ouvrages, journaux et traités religieux dans les principales langues. Ses catalogues de publications françaises, allemandes, hollandaises, danoises et suédoises, sont bien assortis. Elle possède également un bon choix d'imprimés en anglais, italien, espagnol, russe, hongrois et bohémien, et cette collection s'enrichit chaque année de nouveaux ouvrages.

Catalogues gratuits sur demande. S'adresser à
Bâle, Weiherweg 48, Suisse.

Londres, Paternoster Row 59, Angleterre.

Hambourg, Grindelberg 15a, Allemagne.

Christiania, Akersgaden 74, Norvège.

Battle Creek, Michigan, États-Unis.

Toronto, Melbourne Ave 20, Canada.

Rio de Janeiro, Caixa de Correio, 768, Brésil.

Buenos-Ayres, Casilla del Correo 481, Argentine.

Melbourne, North Fitzroy, Australie.

Le Cap, Roeland Street 28a, Afrique.